

LE PATRIMOINE DU 21^o SIECLE

ÉDITORIAL DE LA MINISTRE

En découvrant l'architecture d'aujourd'hui, vous visitez le patrimoine de demain : telle est l'invitation que je vous ai faite, pour ces 32^e Journées européennes du patrimoine.

Chaque année, ces journées sont l'occasion de découvrir les œuvres, les monuments et les jardins que les générations précédentes nous ont légués, que nous avons su préserver et mettre en valeur au fil du temps. Et chaque année, ces journées sont un succès, car dans le patrimoine, chacun voit à raison une part de sa propre histoire. Cette année encore, 17 000 lieux seront ouverts au public, en Outre-Mer comme en Métropole.

Mais cette année sera singulière. L'édition 2015, au-delà de ces ouvertures très attendues, met en effet à l'honneur le patrimoine en train de se faire : les créations architecturales et paysagères de ces quinze dernières années.

Alors le XXI^e siècle, déjà patrimonial ? La vitalité architecturale de notre époque ne fait guère de doute, et le Ministère de la Culture et de la Communication est d'ailleurs aux côtés des créateurs du présent : c'est la vocation de la Stratégie Nationale pour l'Architecture que j'ai souhaité initier cette année. À l'heure de la COP21, la question environnementale sera elle aussi au cœur de ces journées, comme elle est d'ailleurs au cœur de la réflexion architecturale et paysagère de notre époque.

Ce qui restera en revanche de ce siècle naissant fera sans doute l'objet de débats passionnés pour les générations qui nous succéderont : depuis que la nécessité de préserver le bien commun s'est imposée, ce qui doit faire partie de l'héritage n'a de cesse d'être interrogé.

Pour autant, ce que nous transmettrons se prépare dès aujourd'hui. Dans cet héritage, la création contemporaine a toute sa place : c'est l'objet du projet de loi pour la liberté de création, l'architecture et le patrimoine que j'ai présenté cet été, et dont le Parlement débattrait cette année.



Cet héritage, chacun est aussi invité à le reconnaître et à le distinguer, au cours de ces journées : l'avenir du patrimoine est une question qui nous concerne tous, et en particulier les jeunes, qu'ils en soient aujourd'hui les concepteurs, les constructeurs ou les usagers.

Que ces Journées européennes du patrimoine soient donc pour chacun de vous l'occasion de vous émerveiller, et de songer à ce qui émerveillera, demain, nos enfants et nos petits-enfants.

Fleur PELLERIN

Ministre de la Culture et de la Communication

Journées européennes du patrimoine

19 et 20 septembre 2015

Le patrimoine du XXI^e siècle, une histoire d'avenir

L'édition 2015 des Journées européennes du patrimoine se tiendra les 19 et 20 septembre prochain et aura pour thème « Le patrimoine du XXI^e siècle, une histoire d'avenir ».

Ce thème a pour premier intérêt de présenter au public le processus de « patrimonialisation » considéré sous l'angle d'un continuum historique dans lequel les créations les plus récentes constitueront le patrimoine des générations à venir.

En complément des ouvertures habituellement proposées au public, plusieurs angles sont susceptibles d'être développés autour du thème 2015 :

La reconnaissance d'un patrimoine à venir

- En portant un éclairage sur l'architecture contemporaine et son intégration dans un environnement, protégé ou non au titre des monuments historiques, le thème offre l'occasion d'une sensibilisation à la qualité architecturale et urbaine dont le ministère de la Culture et de la Communication est le garant.
- Le XXI^e siècle commence à peine. Porter l'accent sur son patrimoine c'est être attentif à quinze années de création qui s'exprime par l'architecture des constructions, la conception des jardins et des espaces publics, par le design et les arts plastiques et qui témoignera demain de la vitalité de l'époque que nous partageons et traversons aujourd'hui.
- Observer pour mieux comprendre ce patrimoine en cours de constitution, c'est le mettre à la portée de tous et en faciliter l'appropriation par le plus grand nombre et notamment les jeunes, qui en sont aujourd'hui les concepteurs, les constructeurs ou les usagers.
- C'est aussi poser les termes de ce qui fera demain patrimoine, quels objets, pour quelle reconnaissance, selon quels modes de protection et de valorisation ?

L'évolution des techniques, des matériaux, des modes de représentation

- Au cours du siècle dernier, le regard porté sur le patrimoine a changé, extension du champ patrimonial incluant désormais le patrimoine le plus « contemporain » et le patrimoine immatériel, évolution des techniques de restauration, évolution des matériaux et de leur connaissance, qualité des investigations scientifiques, évolution des modes de représentation. En évoquant cette page qui s'ouvre sur le XXI^e siècle, le thème permettra ainsi de poser les bases des innovations techniques et culturelles pour donner à voir et à comprendre le futur du patrimoine.

- Du relevé aquarellé à la photographie, de la maquette aux visites 3D, des nouveaux supports de médiation sont apparus et ont enrichi notre approche des monuments historiques. Ces outils témoignent de l'évolution des techniques comme des modes de représentation du patrimoine, et du regard toujours renouvelé porté sur les édifices et objets protégés. L'imagerie numérique ouvre désormais des perspectives sur notre manière de connaître les objets patrimoniaux et de les représenter (notamment à travers la recréation et la superposition d'images de bâtiments disparus ou modifiés).